

3 DEMANDE DE SUBVENTION – DSIL 2018 – RENOVATION THERMIQUE DE LA SALLE MULTI ACTIVITES

(Rapporteur : Madame Véronique FOURNIER)

Par courriel du 11 avril 2018, les services de la Préfectures de Meurthe et Moselle nous informe que le Préfet de région vient de communiquer les enveloppes de crédits départementales et les conditions de financement des projet au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l' Investissement Local) pour 2018.

Dans le même mail, nous sommes informés que les dossiers de financement DSIL 2018 devront être adressés pour le 30 avril aux services préfectoraux.

Sont éligibles au titre des grandes priorités tous les projets relevant des thématiques suivantes :

- Rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables,
- mise aux normes et sécurisation des équipements publics,
- développement d'infrastructures en faveur de la mobilité
- développement d'infrastructures en faveur de la construction de logements
- développement du numérique et de la téléphonie mobile
- réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants

Ainsi il est rappelé que la Salle Multi activités de notre commune est une structure emblématique de la commune et du territoire.

Elle permet d'accueillir, tous les jours, la restauration scolaire de compétence intercommunale.

D'organiser des manifestations associatives (exemple : Une rose, un espoir), sportives (exemple : La marche Nancy – Metz) culturelles (solidaire (Le Don du sang) sans omettre les animations des associations communales (MJC – Comités des Fêtes – les Saizerillons – Les 4 vents – Saiz'Unis pour nos petits etc ..) et les animations sociales du CCAS de Saizerais.

Malheureusement, cette année encore durant l'hivers, nous avons constaté que celle-ci est énergivore. Le système de chauffage électrique est obsolète (18 ° c péniblement atteint dans les locaux durant les semaines où la température extérieure était inférieure à 0°C) et l'isolation inexistante.

Ainsi, dans le cadre de la rénovation thermique de ce bâtiment, les travaux prévus pour l'année 2018 sont axés sur :

- La mise en place d'un système de chauffe par plaque de la même façon qu'actuellement mais avec des produits récents et moins énergivores.
- La mise en place d'une isolation thermique en toiture avec la pose de tuiles neuves en remplacement des actuelles poreuses et cassées.

Plan financier prévisionnel :

Dépenses H.T.	
Travaux isolation – couverture du bâtiment	31 700,90 €
Electricité – chauffage	4 267,54 €
TOTAL HT	35 968,44 €
Recettes	
Etat – Dotation en Soutien à l'Investissement Local	14 387,00 €
Autofinancement – fonds propres	21 581,44 €
TOTAL HT	35 968,44 €

Après délibération et à l'unanimité le conseil municipal décide de :

ADOPTER l'opération de rénovation thermique de la salle multi activités et son plan de financement

SOLLICITER l'Etat dans le cadre du dispositif de Dotation en Solidarité l'Investissement local 2018 pour

un montant de 14 387,00 € en vue de financer les projets pour la rénovation thermique de la salle Multi Activités.

AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier de demande de participation financière pour travaux d'investissement.

4 SUBVENTION CCAS 2018

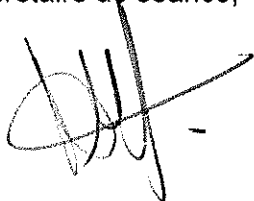
(Rapporteur : Monsieur Yoann REMOND)

Le conseil d'administration du CCAS a voté le budget 2018 le 5 avril 2018 et ainsi sollicité auprès de la commune une subvention pour l'année 2018 de 4 000 €

Après délibération et à l'unanimité le conseil municipal décide d' :
OCTROYER une subvention au CCAS pour l'année 2018 de 4 000€.

La séance est levée à 9 h 30.

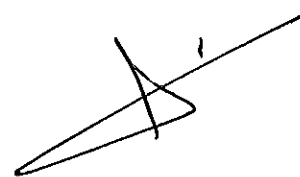
La secrétaire de séance,



Véronique FOURNIER



Le Maire,



Ludovic LEGGERI

